

Procédures de préparation et de publication des livres scolaires

Avant d'aborder le sujet, une brève présentation de la situation de l'édition scolaire en France.

La France fait partie des systèmes les plus ouverts au monde dans l'édition scolaire avec une **liberté de production** (l'édition des manuels est privée, indépendante du pouvoir politique), une **liberté de choix** (ce sont les enseignants qui choisissent les manuels en usage dans l'établissement), une **liberté d'utilisation**. Cette triple liberté est garante de l'abondance, de la diversité et de la qualité de l'offre éditoriale.

Aujourd'hui, les maisons d'édition scolaire sont regroupées au sein du groupe enseignement du syndicat national de l'édition qui rassemble moins de 20 maisons, et les plus 8 grandes maisons d'édition scolaire (Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan, Delagrave, Foucher) représentent plus de 90% du chiffre d'affaires. Ces maisons d'édition sont nées dans la période faste de l'édition scolaire (seconde moitié du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle).

Depuis la fin des années 1960, la situation de l'édition scolaire s'est détériorée d'une part en raison de la progressive prise en charge du financement des manuels par l'État et les collectivités territoriales, d'autre part en raison de la contestation du rôle pédagogique du manuel (particulièrement à l'école primaire). À partir des années 1980, on assiste à une restructuration du secteur avec une vague de concentration. Les maisons d'édition aujourd'hui se trouvent au sein de grands groupes de communication ou d'édition.

Les principaux groupes d'édition scolaire (ordre décroissant de CA) sont :

1/ Le groupe HACHETTE (filiale de Lagardère SA), outre sa propre marque (HACHETTE Education) regroupe plusieurs éditeurs scolaires: HATIER, DIDIER, FOUCHER, LAROUSSE, ISTRAS, ARMAND COLIN.

2/ Le groupe EDITIS (filiale de Planeta-Espagne) BORDAS, NATHAN, LE ROBERT, RETZ, MDI, LA DECOUVERTE

3/ MAGNARD, VUIBERT, DE BOECK SUPERIEUR, DELAGRAVE et CASTEILLA sont filiales d'ALBIN MICHEL (250 M€ de CA, indépendant)

4/ BELIN (groupe SCOR) et BERTRAND-LACOSTE, éditeurs scolaires indépendants.

La rédaction et la publication d'un manuel scolaire est un long travail d'équipe : **équipe d'auteurs** autour d'un directeur ou d'un directoire de collection ; **équipe éditoriale** autour du directeur de la division scolaire de la maison d'édition, **équipe technique** souvent extérieure (sous contrat avec la maison d'édition) qui contribue à la fabrication et à la diffusion du manuel. La complémentarité de toutes ces compétences : scientifiques, pédagogiques, techniques est obligatoire pour proposer aux enseignants et aux élèves un manuel parfaitement adapté à leurs besoins, qui contienne tous les éléments utiles pour la mise en œuvre du programme. Les différentes équipes collaborent à partir d'un **projet éditorial** défini dans un **cahier des charges** : sorte d'aide-mémoire incluant un calendrier préétabli réalisé par l'éditeur (conseiller à l'interface de la maison d'édition et l'équipe d'auteurs). Un dialogue permanent mais aussi d'après discussions voire des confrontations sont nécessaires au sein et entre toutes les équipes pour mener à bien le projet : donc de nombreuses réunions de travail

avec l'équipe éditoriale et c'est l'expertise de l'éditeur et du directeur de collection qui va permettre d'aboutir - dans les délais - à un produit qui répond au cahier des charges.

Puisque éditer, c'est prendre un risque : la maison d'édition qui engage d'importants moyens financiers et qui est confronté à une rude concurrence doit faire en sorte que le manuel soit le plus attractif au regard et le plus efficace possible dans la durée.

La production et la mise à disposition de manuels scolaires font intervenir de nombreux acteurs publics et privés : l'État, les collectivités territoriales, établissements scolaires (programme, achat des manuels...) ; maisons d'édition ; entreprises de fabrication, de commercialisation des manuels.

I – Un programme scolaire

Programme et manuel scolaire sont intimement liés. Les programmes scolaires sont décidés par le Ministère de l'Education nationale après un long processus d'élaboration.

Les programmes sont des savoirs et des compétences attendues des élèves que les enseignants doivent mettre en œuvre. Ces savoirs à enseigner en sciences sociales sont liées aux grandes problématiques de la recherche universitaire et à la demande sociale.

En ce qui concerne l'élaboration d'un programme scolaire



Note – La Direction de l'Enseignement Scolaire (DESCO) est appelée aujourd'hui la Direction générale de l'Enseignement scolaire

Après avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et décision du Ministre, le nouveau programme est publié au Journal Officiel de l'Éducation nationale, puis au Bulletin Officiel de l'Éducation nationale. D'autres documents qui sont produits plusieurs mois après la publication du programme (fiches – ressources pour la classe) constituent une aide réelle car ils apportent des précisions et des interprétations utiles à la rédaction du manuel. Les programmes doivent être publiés 12 mois avant leur application afin de laisser le temps aux enseignants de se former, et aux éditeurs de réaliser les manuels correspondants.

Une fois le programme publié, le calendrier de travail est très serré pour les équipes qui élaborent le manuel.

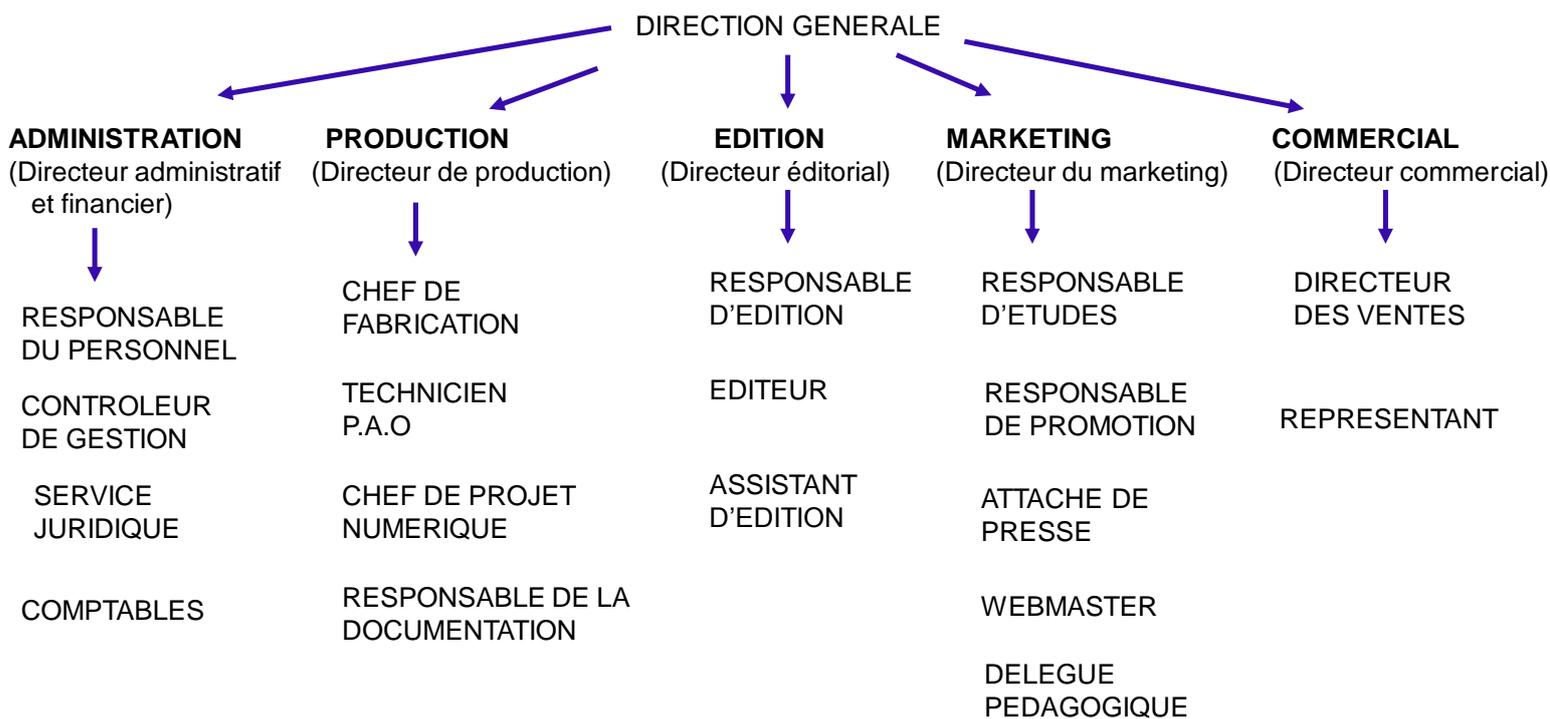
II – Le travail éditorial

1 – Un exemple de calendrier d'élaboration d'un manuel

Mai-Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du cahier des charges • Constitution d'une équipe d'auteurs • Rédaction du sommaire et de chapitres-types • Début de la conception de la maquette
Juillet-Septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des chapitres • Lectures au sein de l'équipe des auteurs
Octobre-Décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des chapitres par le directoire et par les conseillers de la maison d'édition • Corrections, aménagements • Recherche et choix iconographiques • Réalisation d'illustrations, de cartes, etc. • Réalisation des premières épreuves • Tests de validation dans les classes
Janvier-Mars	<ul style="list-style-type: none"> • Relecture des épreuves successives avec intégration des illustrations, cartes, etc.
Avril- Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Signature du bon-à-tirer • Façonnage (couverture, reliure) • Parution • Expédition de spécimens
Fin Mai-Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse, choix par les enseignants. • Commandes
Juillet - Septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Impressions complémentaires en fonction des commandes et approvisionnement des établissements.

Ce calendrier donne une idée d'une part des **nombreuses étapes** avant la publication d'un manuel. Certaines phases se déroulent sur plusieurs mois, par exemple, la conception de la maquette, la rédaction des chapitres, le choix et les commandes iconographiques, la réalisation des illustrations (réalisations cartographiques, dessins... D'autre part il permet de rendre compte de la **diversité des métiers qui entourent l'édition** : métiers de l'écrit, métiers du visuel, métiers de la fabrication, métiers de la diffusion. Grâce à l'informatique, les métiers de fabrication sont, aujourd'hui, plus rapides ; ce qui permet de laisser plus de temps à la conception du manuel.

Organigramme d'une maison d'édition



Trois acteurs-clés dans la conception d'un manuel

A partir du programme officiel, **le directeur éditorial**, avec la Direction générale, définit la politique éditoriale et les orientations budgétaires de son secteur, assume la responsabilité des résultats. Il fixe les objectifs des services qu'il dirige. Il assure le renouvellement des équipes d'auteurs en fonction des nouveaux projets. En relation avec le service marketing, il définit les choix d'études adaptées à

l'évolution des marchés. Il détermine la politique promotionnelle et commerciale des départements, négocie et fait établir les contrats d'édition, veille à leur bonne application avec le service juridique. Il s'entoure d'une équipe d'éditeurs pour suivre la conception du manuel. Il fait aussi appel à des équipes techniques : maquettiste, documentaliste- iconographe, papetier, imprimeur, façonneur, relieur... Tous conjuguent leurs talents pour fabriquer les manuels.

Compte tenu du calendrier extrêmement serré, l'équipe éditoriale retient les machines à des dates précises chez l'imprimeur et doit donc respecter le calendrier. L'éditeur définit avec le directeur ou le directoire de la collection le projet et le cahier des charges, suit, avec son équipe, l'élaboration du manuel, s'assure de la pertinence du projet en le soumettant les épreuves à de nombreuses relectures, à des « tables rondes-tests » avec des enseignants. Il tient compte de leurs avis et apporte les corrections nécessaires. En phase terminale, il relit tous les documents proposés par les auteurs, vérifie les informations, traque les expressions erronées et les fautes d'orthographe, enregistre les modifications demandées, coupe ou rallonge en cas de besoin. Il est aussi l'intermédiaire entre l'équipe d'auteurs et l'équipe technique Il doit veiller constamment à la qualité de la maquette, des documents qui sont proposés dans le manuel. Une grande connivence est nécessaire entre l'équipe éditoriale et l'équipe qui coordonne les auteurs, elle est souvent le garant de la qualité pédagogique du manuel.

Le directeur de collection ou le directoire recherche des auteurs et rassemble autour de lui une équipe composée d'enseignants pédagogues de terrain, d'universitaires experts des sujets à traiter dans la discipline, d'inspecteurs. Très souvent, les directeurs de collection sont soit des professeurs de classes préparatoires soit des inspecteurs qui sont d'abord recrutés sur leur expertise disciplinaire Rédiger des manuels scolaires n'est pas une profession. Les auteurs sont des enseignant(e)s qui consacrent à cette activité une grande partie de leurs loisirs et de leurs vacances. Ce sont les éditeurs qui choisissent leurs auteurs... et réciproquement. Avec l'éditeur, il conçoit le plan de l'ouvrage (le nombre de chapitres, types de pages, et d'exercices proposés aux élèves). Comme plusieurs auteurs rédigent un manuel, c'est d'abord le directeur ou le directoire de l'ouvrage qui veille à l'unité du manuel, à la variété des activités proposées, la clarté des énoncés. Il doit accompagner les auteurs. Pour cette fonction ténacité, exigence, diplomatie sont de précieuses qualités. Le directeur est aussi chargé de la répartition des droits d'auteur, il transmet à la maison d'édition les données nécessaires à la rédaction des contrats.

Le directeur commercial, grâce à son réseau de délégués pédagogiques, connaît parfaitement le marché avant de lancer avec l'éditeur un nouveau produit. Il en assure la promotion et la vente par l'envoi de brochures de publicité et de spécimens. Les éditeurs font un premier tirage des spécimens – les professeurs reçoivent ainsi tous les livres publiés dans leur discipline et pour le(s) niveau(x) auquel(s) ils enseignent. Selon les disciplines, la maison d'édition envoie de 10 à 40.000 spécimens. Les délégués pédagogiques sont chargés de faire connaître le manuel en se rendant dans des lieux de réunion des professeurs ; ils informent aussi l'éditeur des souhaits et critiques des enseignants.

3 – Quelques métiers liés à l'édition

En plus des métiers de l'écrit, l'édition fait appel à un grand nombre de métiers du visuel.

Le responsable artistique, en liaison avec l'éditeur, définit la charte graphique du manuel, c'est-à-dire tout ce qui est « visuel » et rend particulièrement attractif le contenu. C'est en effet, la présentation du livre, sa mise en pages, (maquette, typographie) les principes, la qualité et la quantité des illustrations et de l'iconographie, qui font du manuel scolaire un « beau livre » susceptible d'éveiller la curiosité des jeunes et de faciliter les apprentissages.

Le documentaliste-iconographe recherche les images qui vont illustrer les manuels. Il opère des choix très variés (photos d'œuvres d'art, documents historiques, publicités...), pour toutes les matières (Histoire, Géographie, Sciences, Economie, Langues etc..) à tous les niveaux. Pour cela il s'adresse à des agences spécialisées (par exemple les photos viennent de Getty, Corbis, Hachette Filippachi Photos mais aussi d'agences très précieuses pour l'édition scolaire : Bridgeman - Giraudon, AKG, Roger-Viollet, Kharbine-Tapabor, Altitude, Bios, BSIP . Les iconographes travaillent également avec l'AFP, Reuters -MaxPPP, Sipa, des collectionneurs, des musées en France et à l'étranger etc..) auxquelles il achète des droits de reproduction. Les personnes qui ouvrent un manuel regardent avant tout les photos, c'est dire combien il faut tendre à la perfection ! En plus d'être très claire, très belle, colorée et de belle qualité - l'image doit être « riche et parlante » : les élèves doivent pouvoir la « lire », la comprendre et la commenter.

Le maquettiste est au service de la mise en page, avec toutes les contraintes que cela comporte. D'une part, mettre en application un programme dans un nombre de pages bien déterminé, d'autre part donner envie d'entrer dans le livre et faciliter les apprentissages. Ce que le maquettiste propose n'est donc pas purement esthétique. Selon les disciplines, il sera fait plus ou moins appel à sa créativité. En histoire et géographie, par exemple, le maquettiste doit placer les documents dans l'ordre voulu par l'auteur. Il intervient très tôt dans la conception d'un manuel puisqu'il prépare soit la double-page soit le chapitre que l'éditeur soumettra aux enseignants dans le cadre de « tables rondes-tests ».

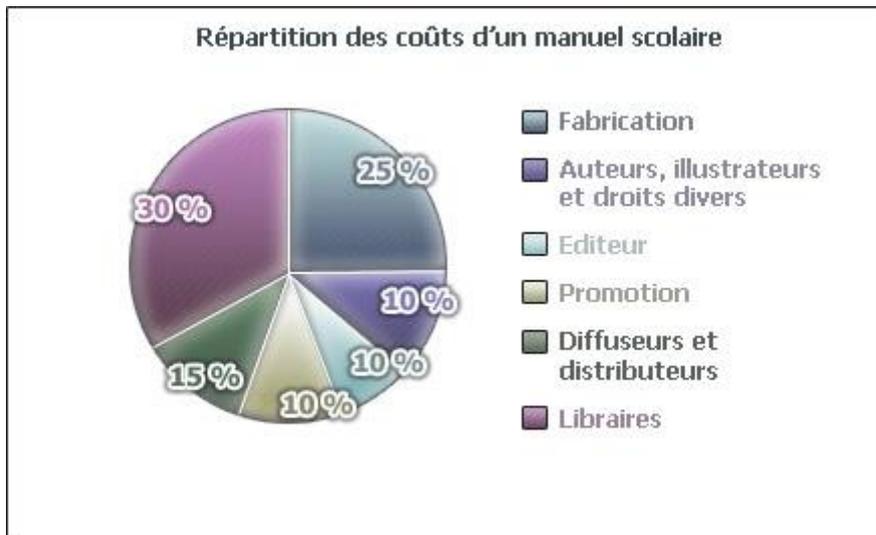
L'illustrateur travaille également très étroitement avec le maquettiste, sur la question du format des illustrations, de leur disposition dans la leçon. Outre les photos, un manuel présente des illustrations spécifiques : par exemple, cartes, tableaux, graphiques, frises chronologiques, pour l'histoire et géographie, schémas en sciences, et même des couvertures de manuels. Pour la géographie, les nombreuses représentations cartographiques imposent aux maisons d'édition la création d'un service de réalisation cartographique

La fabrication et la commercialisation du manuel sont externalisées. La chaîne de fabrication est elle-aussi longue, elle fait intervenir le photogreveur, le papetier, l'imprimeur, le relieur. Pour des raisons de coût, l'édition française s'adresse à l'étranger (par exemple, tous les ouvrages des éditions Magnard sont imprimés en Italie.)

Quant à la commercialisation, les éditeurs ne procèdent pas à la vente directe des manuels aux établissements ou aux élèves. De l'imprimerie, les manuels sont acheminés d'une part chez un routeur pour l'envoi des spécimens, et d'autre part, via un centre de distribution, chez des libraires ou des grossistes qui vendent aux établissements, associations de parents d'élèves et autres.

Conclusion

Un manuel scolaire est long et coûteux à élaborer : l'édition et la fabrication d'un manuel d'histoire – géographie d'environ 350 pages coûte environ 150 000 euros.



Source : Savoir Livre

Le manuel scolaire est un outil précieux pour tous : élève, enseignant, parent.

À **l'élève**, le manuel permet d'apprendre et de comprendre. C'est une clé qui lui donne accès au monde.

Pour **l'enseignant**, conforme au programme de sa discipline pour un niveau de classe donné, il propose des pages de cours, des dossiers, des méthodes, des exercices supports d'activités. C'est aussi un recueil de documents Grâce à ces outils variés de cours, de découverte, d'application, de remédiation, de mémorisation, d'évaluation, le manuel et le livre du professeur permettent à l'enseignant de créer un enseignement adapté à ses élèves, tenant compte de ses différents niveaux d'enseignement.

Pour **les parents**, les manuels leur permettent de s'intéresser au travail de leurs enfants, de le suivre, de comprendre la progression de leurs apprentissages et de les aider à la maison

Progressivement, **le manuel numérique se développe**. Le numérique à l'école est devenu un enjeu de société. Les établissements ont connu une première phase d'équipement dans les années 1980, avec le plan informatique pour tous. Depuis les années 90, le processus s'est accéléré, souvent à l'initiative des collectivités territoriales, relayé par les grandes orientations et les projets de l'Education nationale. L'école est identifiée comme un levier essentiel pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux technologies de l'information et de la communication (TIC), enjeu stratégique pour la société de l'information Ainsi, la « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication » fait partie d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture à acquérir par tous les élèves. Dans le cadre de ses actions, le Ministère de l'éducation en a fait une de ses priorités en créant une division du Numérique et dans chaque académie une délégation à l'action numérique. Depuis 10 ans, dans un contexte économiquement tendu, l'édition scolaire adopte les

nouvelles technologies : cartable électronique, manuels numériques... malgré l'émergence très lente d'usages pédagogiques, les éditeurs investissent dans leur avenir numérique.

Dans l'enseignement, on n'en est pas encore au tout numérique ; l'équipement des établissements et des élèves a pris du retard ainsi que la formation des enseignants très variable selon les disciplines. Tous les éditeurs produisent, avec l'ouvrage papier, une version numérique souvent accompagnée des prolongements pédagogiques. La version numérique est utilisée en classe pour permettre alléger le poids du cartable ; à la maison, l'élève retrouve sa version papier. Rares sont les enseignants qui renvoient les élèves aux prolongements pédagogiques en ligne.